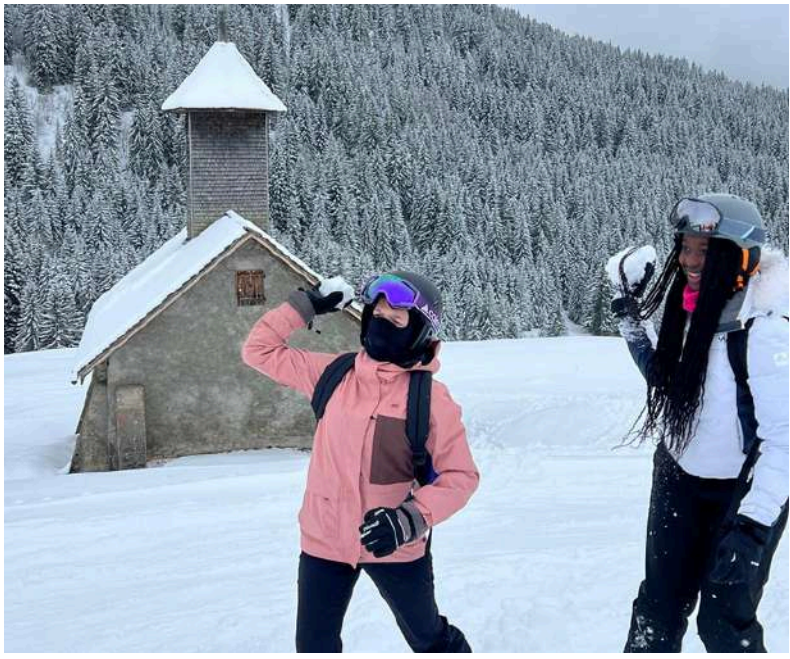




VACANCES HIVER-PRINTEMPS 2027

SÉJOURS DE 6 À 17 ANS





OVAL séjours

ASSOCIATION OVAL

CS 70072 - 74230 THÔNES

info@asso-oval.com

04.50.32.11.55



PARTAGEONS
PLUS QUE DES VACANCES !

NOS POINTS FORTS

Plus de 35 ans d'expérience dans l'organisation de séjours enfants de 6 à 17 ans

- De véritables **fondements pédagogiques** à la base de notre action éducative.
- Un **savoir-faire** reconnu parmi les plus grands comités sociaux économiques et des familles qui nous font confiance depuis plusieurs années.
- **Des professionnels à votre écoute**, des équipes d'animation expérimentées, recrutées avec rigueur.
- Des séjours aux **formules multiples et adaptées** aux enfants selon leur âge, leur niveau.
- Des **propriétés chaleureuses, confortables, gérées toute l'année**, garantissant un cadre de vie unique.
- Une vingtaine de villes desservies dans toute la France.

UNE ÉCHELLE HUMAINE
DANS TOUTES NOS ACTIONS

PARTIR ET GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE !

SOMMAIRE

POURQUOI PARTIR AVEC NOUS ? P.5

PARRAINAGE P.6

NOS MAISONS P.7-9



NOUVEL AN 2026 - 2027

HAUTE-SAVOIE

- HAPPY SKI
 6-12 ANS / 13-17 ANS P.10
- HAPPY SNOW
 6-12 ANS / 13-17 ANS P.11

HIVER 2027

HAUTE-SAVOIE

- MULTIGLISSES 6-12 ANS P.12
- SKI PASSION 6-12 ANS P.13
- SKI RIDER 13-17 ANS P.14
- SNOW RIDER 13-17 ANS P.15
- EVOLUTION SKI 13-17 ANS P.16
- EVOLUTION SNOW 13-17 ANS P.17

PRINTEMPS 2027

BELLE-ÎLE-EN-MER

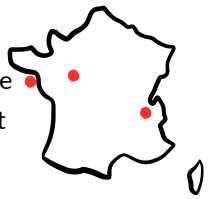
- MA PREMIÈRE COLO A BELLE-ÎLE 6-11 ANS P.19
- PRINTEMPS MOTOCROSS 7-11 ANS P.20
- PRINTEMPS EQUITATION P.21
 6-11 ANS /12-16 ANS
- AVENTURE OCÉAN 12-16 ANS P.22

CONDITIONS GÉNÉRALES P.23-26

TARIFS DES TRANSPORTS P.27

POURQUOI PARTIR AVEC OVAL ?

Oval est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1988 par une équipe de pédagogues et agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation Nationale. Nous organisons toute l'année des séjours vacances pour les enfants de 6 à 17 ans.
Établies dans trois départements (Haute-Savoie, Morbihan, et Maine et Loire), nos propriétés proposent un cadre de vie unique, proche de la nature et des grands espaces. Gérées toute l'année, nos maisons sont chaleureuses et confortables, conçues pour accueillir un jeune public : bibliothèques, salles de jeux, salles d'activités, lieux de convivialité…



Notre association est reconnue pour son **savoir-faire** par les plus grands comités sociaux économiques et les familles qui nous font confiance depuis de nombreuses années.
Nous proposons des **séjours originaux**, aux **formules multiples et adaptées** aux enfants selon leur âge, leurs envies et leur niveau. Pour que chaque enfant retire de son séjour une expérience unique, nous nous engageons à mettre en application **UN OBJECTIF COMMUN** : DONNER DU SENS AUX VACANCES DE VOS ENFANTS

Du projet pédagogique à l'expérience terrain de nos équipes, nos séjours répondent aux attentes des parents et des enfants. ***Nous respectons l'enfant dans son expression, son identité et son rythme de vie***. Nos centres de vacances sont des lieux de socialisation et d'égalité pour tous les enfants. Les relations conviviales et bienveillantes qui se tissent au cours du séjour ainsi que la créativité et l'apprentissage ludique, l'emportent sur la consommation d'activités.

UN ENCADREMENT EXPÉRIMENTÉ

Nous nous entourons de professionnels à votre écoute, d'**équipes d'animation expérimentées** et recrutées avec rigueur.
Convaincus que l'animation est un métier qui demande sérieux et disponibilité, nous avons mis en place depuis notre création un projet unique permettant de former et de fidéliser nos équipes d'encadrement. Certains animateurs et directeurs sont permanents, accueillant alternativement classes de découvertes et séjours vacances.
Composition des équipes : 1 directeur BAFD, 1 adjoint au directeur, 1 assistant sanitaire, 1 animateur BAFA pour 8 à 10 enfants, des intervenants spécialisés et diplômés selon les activités pratiquées.

LA COMMUNICATION AVEC VOS ENFANTS

Si vous souhaitez contacter le centre par téléphone, notez bien que nous ne pourrons vous mettre en relation directement avec votre enfant qui bien souvent est en activité ou avec ses copains. Toutefois, le directeur de séjour pourra vous donner de ses nouvelles. **Un service de blog, via notre site internet, vous permet d'avoir régulièrement des nouvelles de votre enfant**. Nous vous conseillons de leur écrire, surtout aux plus jeunes enfants qui apprécient de recevoir du courrier postal. Nous encourageons également les enfants à écrire à leur famille. Si vous confiez un téléphone portable à votre enfant, sachez qu'il sera remis au directeur dès le premier jour et restitué à la demande de l'enfant, tous les soirs entre 17h et 19h exclusivement. **Quel que soit l'âge des enfants et adolescents, ils ne pourront pas garder leur téléphone portable en journée.**

LES REPAS

Tous les repas sont confectionnés sur place par l'équipe de cuisine. Les menus, réalisés par un professionnel, sont **équilibrés, variés** et les quantités sont adaptées à l'âge des jeunes, à leur dépense physique et à leur demande. Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité des produits et à la présentation des plats. Les repas sont pris tous ensemble avec l'équipe d'animation. Le petit- déjeuner, sous forme d'un buffet copieux, est échelonné et permet à chacun de démarrer la journée à son rythme et de prendre son temps.

LE PARRAINAGE

TOUT LE MONDE Y GAGNE !



DES ENFANTS HEUREUX DE PARTIR ENSEMBLE,

DES PARENTS RASSURÉS

OFFERTS À VOTRE FILLEUL

40€

PAR FILLEUL POUR VOUS

sur votre prochaine réservation

CONDITIONS DE L'OFFRE DE PARRAINAGE

L'offre s'adresse aux clients s'inscrivant à titre individuel.
L'offre est cumulable avec les réductions fratries.
La remise pour la « famille filleule » s'applique uniquement sur sa première réservation.
La « famille filleule » ne peut avoir qu'un seul parrain.
Les réductions pour la « famille parrain » s'additionnent :
2 familles parrainées = 80€, etc.

Vous faites confiance à OVAL ? Faites passer le message !

NOS MAISONS

HAUTE-SAVOIE, BELLE-ÎLE-EN-MER, MAINE-ET-LOIRE

DES PROPRIÉTÉS CHALEUREUSES, CONFORTABLES, GÉRÉES TOUTE L'ANNÉE, GARANTISSANT UN CADRE DE VIE UNIQUE*

HAUTE-SAVOIE



LE CHÂTEAU

Vaste **demeure du 18ème siècle**, charmante et authentique, appréciée pour son confort et ses équipements : la grande **piscine** sur place, les aires de jeux spacieuses à l'extérieur, la cour sécurisée et arborée, et les nombreuses salles d'activités de la maison. Les **stations des Aravis** voisines (La Clusaz/Le Grand-Bornand), le **lac d'Annecy** et la nature toute proche, offrent un large choix d'activités estivales. Idéal pour les fratries : le chalet « Les Mille Fleurs » est situé sur la même propriété, ce qui permet de se retrouver à certains moments de la journée.

259 ROUTE DES LOMBARDES
74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT
04 50 02 74 70
CHATEAU@ASSO-OVAL.COM

Ce chalet confortable, avec une vue imprenable sur les montagnes, est entouré d'un jardin spacieux, arboré et sécurisé. Idéalement situé entre lac et montagnes, il est relié au "Château", permettant d'accéder aux mêmes infrastructures que celui-ci. Parfait pour les fratries qui peuvent ainsi se retrouver ponctuellement sur des temps communs. Ses chambres de 6 à 10 lits permettent l'apprentissage du respect, de la tolérance et du partage.



LES MILLE FLEURS



LA JAILLETTE

Notre chaleureux chalet bénéficie d'un emplacement de choix : **au cœur de la station familiale du Grand-Bornand**. Les enfants accèdent ainsi à de nombreuses activités à proximité.
Les larges baies vitrées dévoilent une **vue à couper le souffle** sur les sommets de la chaîne des Aravis. Ses chambres de 3 à 6 lits, équipées de WC et salles de bains, rendent le séjour tout confort.

163 CHEMIN DES ARAVIS
74450 LE GRAND-BORNAND
04 50 27 07 17
JAILLETTE@ASSO-OVAL.COM

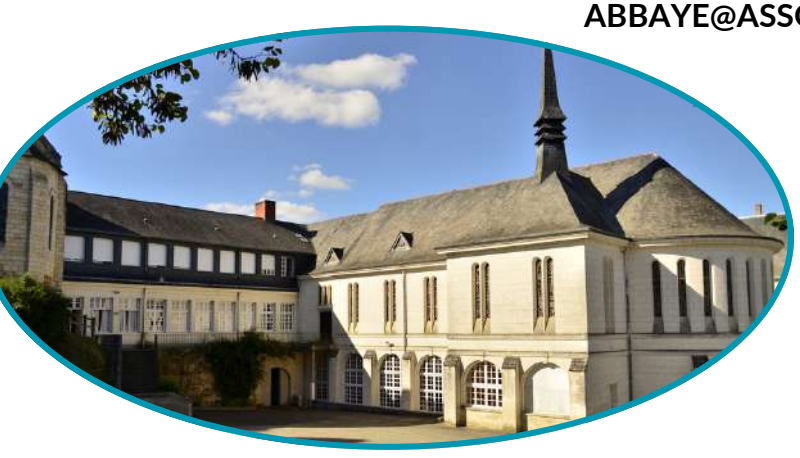
MAINE-ET-LOIRE

Située **au bord de la Loire**, au cœur d'un somptueux environnement classé patrimoine mondial de l'UNESCO, la propriété est à 1 km du village du Thoureil entre Angers et Saumur. Ce séjour se déroule dans l'aile « Vendôme » de l'Abbaye de Saint-Maur et bénéficie de toute l'infrastructure du Domaine. Idéal donc pour les fratries qui peuvent se retrouver à certains moments de la journée !



LE VENDÔME

DOMAINE DE "L'ABBAYE DE SAINT-MAUR'
2 RUE DE L'ABBAYE - LE THOUREIL
49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE
02 41 68 34 76
ABBAYE@ASSO-OVAL.COM



L'ABBAYE DE SAINT-MAUR

Située au bord de la Loire, au cœur d'un somptueux environnement **classé patrimoine mondial de l'UNESCO**, la propriété est à 1 km du village du Thoureil, entre Angers et Saumur. Idéal pour les fratries ! L'Abbaye se situe effectivement sur la même propriété que notre centre Le Vendôme, qui accueille les enfants et adolescents de 10 à 16 ans.

BELLE-ÎLE-EN-MER



LE DOMAINE DE BRUTÉ

Située **à 2 km de la mer**, la maison se trouve dans une immense propriété de plusieurs hectares, en partie **boisée et paysagée**, comprenant le **centre équestre** et les parcs à chevaux, ainsi que les terrains de sport. Un vrai dépaysement et un grand bol d'air. Idéal pour les fratries ! Le Domaine de Bruté se situe sur la même propriété que la Châtaigneraie.

1101 DOMAINE DE BRUTÉ
56360 LE PALAIS - BELLE-ÎLE-EN-MER
02 97 31 84 23
BRUTE@ASSO-OVAL.COM
CHATAIGNERAIE@ASSO-OVAL.COM

La maison est située à 2 km de la mer, dans la propriété du Domaine de Bruté, comprenant le centre équestre et les parcs à chevaux sur place. Dépaysement et grand bol d'air garanti ! Idéal pour les fratries puisque la Châtaigneraie se situe sur la même propriété que le Domaine de Bruté, qui accueille les plus jeunes (séjours de 6 à 12 ans). L'occasion pour les frères et sœurs de faire le voyage ensemble et de se retrouver à certains moments du séjour !



LA CHÂTAIGNERAIE

***Visitez nos maisons sur : www.asso-oval.com/nos-maisons**

HAPPY SKI !

6-12 ans / 13-17 ans



Ce séjour est destiné aux petits et grands skieurs impatients de ressortir leur équipement de ski pour profiter des premières neiges de la saison et de **vacances de Noël vivifiantes** ! Une colonie qui permet de **skier chaque jour** si on le souhaite, et de pratiquer d'autres activités hivernales ludiques. Le tout dans dans **l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année.** Un réveillon du 31 festif et mémorable sera évidemment au programme afin de terminer l'année en beauté et d'attaquer la nouvelle sur de bons pieds (bien chaussés) !

HAUTE-SAVOIE
"La Jaillette" Le Grand Bornand

3 COURS DE SKI ALPIN

Les moniteurs diplômés de l'école de ski encadrent les cours en début de séjour, par **groupes de niveau**. Ensemble, ils **apprennent** ou **perfectionnent** la prise de virages, le ski parallèle, les dérapages, ils travaillent leur confiance sur les skis, franchissent les passages de bosses et de creux, maîtrisent leur vitesse et leur équilibre en schuss…
Parce qu'une bonne technique permet de **skier en toute sécurité** et avec plus de plaisir.

Nos jeunes skieurs arpentent ainsi au fil des séances le domaine skiable du Grand-Bornand et ses **nombreuses pistes**, parfaitement adaptées à tous les niveaux !

Nous fournissons skis, chaussures, bâtons et casque de protection.

DU SKI TOUS LES JOURS

Le **ski alpin** est proposé chaque jour. En dehors des cours ESF, cette activité est encadrée par nos animateurs Bafa qualifiés. Ils accompagnent enfants et adolescents, afin de garantir une **sécurité optimale** sur les pistes.

Nous répartissons les jeunes par groupes de niveaux afin qu'ils skient à leur rythme, prennent du plaisir, et profitent au maximum des **90 km de pistes** du domaine skiable du Grand-Bornand.
Notons que les nombreux canons à neige garantissent **l'enneigement** des pistes en début de saison.

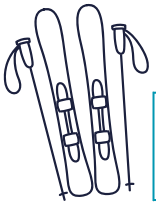
AUTRES ACTIVITES HIVERNALES

Ce séjour est aussi l'occasion pour votre enfant ou votre adolescent de s'initier à **d'autres sports d'hiver** :

- **Patinoire** en journée ou en sortie nocturne avec DJ pour les plus grands !
- **Descentes en luge** pour faire le plein de sensations !
- **Jeux de neige** en tout genre !

UN RÉVEILLON DU 31 MÉMORABLE ET D'AUTRES SOIRÉES FESTIVES

Quelle joie pour nos vacanciers de réveillonner en montagne, entourés de leurs amis ! Une grande et belle soirée sera organisée pour l'occasion et nous célébrerons cette nouvelle année dans une ambiance conviviale et chaleureuse !
Des soirées sont également proposées les autres jours : sortie nocturne Dj à la patinoire pour les ados, soirées jeux en tout genre.



Du 26 Décembre 2026 au 02 Janvier 2027	**HAUTE-SAVOIE,** La Jaillette	8 jours - 780€

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

HAPPY SNOW !

6-12 ans / 13-17 ans



Une colo parfaite pour nos **adeptes de snowboard** à l'affût des premières chutes de neige, des **premières glisses** de la saison et d'un Nouvel An de folie ! Passer une partie des **vacances de Noël** avec son groupe d'amis, se faire plaisir sur les pistes et profiter de bonnes soirées festives et conviviales, voici un séjour idéal pour bien commencer la nouvelle année !

HAUTE-SAVOIE
"La Jaillette" Le Grand Bornand

3 COURS DE SNOWBOARD

Ces cours encadrés par un moniteur diplômé permettent à nos jeunes snowboardeurs d'**apprendre les bases de cette glisse** et de prendre de bonnes habitudes dès le départ. Ils se familiarisent alors avec leur planche, travaillent leur posture, les techniques de virages et dérapages, apprennent à maîtriser leur vitesse, à se relever, à prendre les télésièges et tire-fesses...

DU SNOWBOARD CHAQUE JOUR

A la suite de ces cours, ce sont les animateurs Bafa qui prennent le relais et accompagnent les jeunes sur les pistes.
Ils découvrent par **groupes de niveau** le domaine skiable du Grand-Bornand et jouissent chaque jour d'un paysage de carte postale !
Les snowboardeurs peuvent **partir rider à la journée** s'ils le souhaitent ou en demi-journée. Par mesure de sécurité, Ils sont toujours accompagnés sur les pistes par nos animateurs Bafa qualifiés.

Nous fournissons snowboard, boots, casque de protection.

AUTRES ACTIVITES HIVERNALES

Entre deux journées sur les pistes, votre enfant peut découvrir, s'il en a envie, d'autres sports d'hiver:

- **Patinoire**, en journée ou en sortie nocturne avec DJ pour les plus grands !
- Descentes en **luge !**
- Jeux de neige divers (construction d'igloo, bataille de boules de neige...)

DES SOIRÉES À THÈME ET UN NOUVEL AN DE FOLIE

Les jeunes se feront une joie de mettre l'ambiance le soir de la St Sylvestre : cotillons, musique, repas et bonne humeur seront de mise ! Ils se souviendront longtemps de leur dernière soirée de l'année ! Par ailleurs, des soirées à thème sont organisées chaque jour : soirée tartiflette, sortie nocturne Dj à la patinoire pour les ados, soirée jeux, soirée casino etc. Elles font partie des temps forts de la colo et sont très attendues des jeunes. Ces veillées permettent de se retrouver, de partager de bons moments et de franches rigolades !



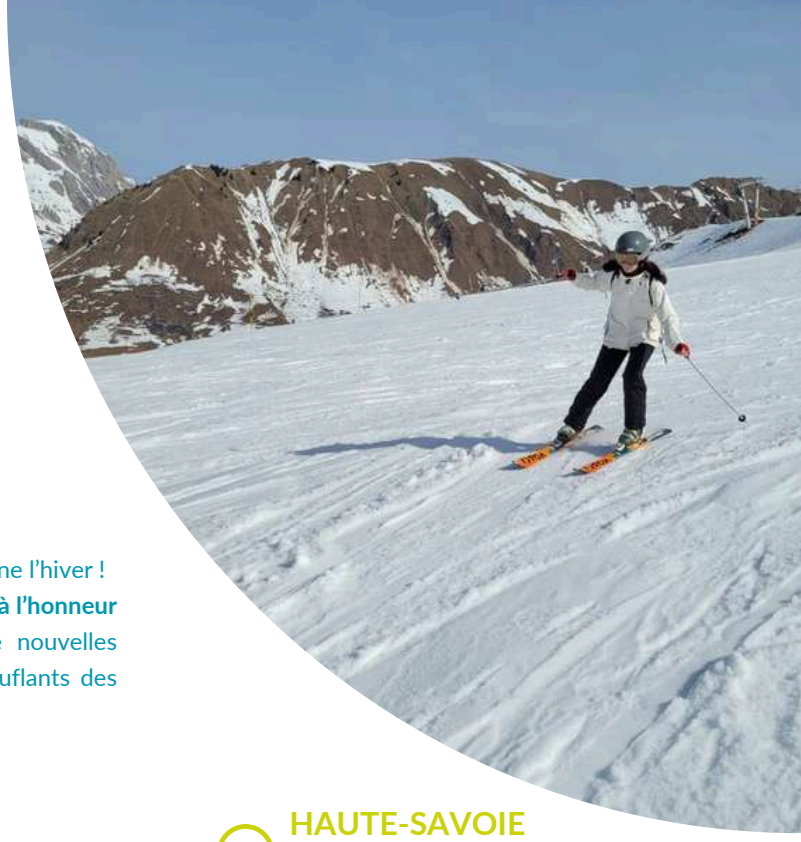
Du 26 Décembre 2026 au 02 Janvier 2027	**HAUTE-SAVOIE,** La Jaillette	**8 jours** - 780€

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

MULTI GLISSES

6-12 ans



Une colo idéale pour **découvrir les plaisirs de la glisse** à la montagne l'hiver ! **Ski alpin, ski de fond, Biathlon, patinoire**... Les **sports d'hiver sont à l'honneur** durant ce séjour et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles sensations chaque jour, tout en profitant des paysages époustouflants des Aravis.

HAUTE-SAVOIE
"Le Château" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

DES ACTIVITÉS HIVERNALES À DÉCOUVRIR CHAQUE JOUR

- **Ski Alpin**

Deux cours de ski Alpin **encadrés par un moniteur diplômé** sont prévus **afin de démarrer ce séjour multiglisses tout schuss** ! Les enfants peuvent profiter des pistes le reste de la journée, par groupes de niveaux, avec leurs moniteurs BAFA.

- **Ski de fond**

Les enfants découvrent une glisse à la fois sportive, ludique et 100% nature. Ils parcourent l'un des domaines nordiques du massif des Aravis et profitent ainsi de paysages sublimes lors d'une leçon encadrée par un moniteur diplômé.

- **Biathlon***

Les enfants s'initient à cette discipline mêlant effort et précision. Grâce au matériel Laser, la pratique du tir se fait sans danger et respecte l'environnement. Le moniteur diplômé leur donne des conseils pratiques et avisés pour s'initier au tir couché et debout.
*La séance de biathlon est proposée à partir de 8 ans, les plus jeunes auront une seconde séance de ski de fond.

Nous fournissons skis, chaussures, bâtons et casque de protection.

AUTRES ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR

- **Descentes en luge** pour de franches parties de rigolade !
- Sortie à la **patinoire**.
- Jeux de neige variés.

DES SOIRÉES MÉMORABLES !

Après l'effort, le réconfort ! Chaque jour, une soirée à thème : jeux musicaux, jeux de société, casino, Burger Quiz, etc... Nos animateurs ne manquent pas d'idées pour faire vivre à vos enfants des moments mémorables entre amis !
Nous restons toutefois attentifs à leur sommeil et ces veillées restent adaptées au rythme de chacun, notamment chez les plus jeunes.

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Le Château – St Jean de Sixt			La Jaillette – Le Grand Bornand
939€			



Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

SKI PASSION

6-12 ans



Un séjour idéal pour les **enfants de 6 à 12 ans** qui souhaitent **s'initier au ski alpin** ou **perfectionner leurs techniques de glisse**. Les cours sont dispensés par des moniteurs de ski diplômés et permettent aux enfants de progresser rapidement et en toute sécurité. Ils mettent en pratique ce qu'ils ont appris et peuvent aller skier le reste de la journée, par groupes de niveaux, avec leurs moniteurs BAFA.

HAUTE-SAVOIE
"Le Château" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

5 COURS DE SKI ALPIN

Ces cinq séances sont encadrées par les moniteurs ESF pour apprendre ou perfectionner la prise des **virages**, les **dérapages**, travailler sa **confiance sur les skis**, franchir des passages de creux et de bosses, **maîtriser son équilibre** en schuss...Parce qu'une bonne technique permet de skier en toute sécurité et avec plus de plaisir !
Les enfants évoluent sur le domaine skiable du Grand-Bornand, offrant des équipements récents et performants.
Les nombreux canons à neige garantissent par ailleurs un enneigement de qualité durant toute la saison d'hiver.

A la fin du séjour, nos champions passeront un test de niveau et recevront une médaille !
À NOTER : le passage de niveau est garanti jusqu'à la 3ème étoile.

Nous fournissons skis, chaussures, bâtons et casque de protection.

DES ACTIVITÉS DÉTENTES ET SENSATIONS

Pendant le séjour, les enfants peuvent découvrir d'autres activités hivernales :

- Sortie à la **patinoire**
- **Descentes en luge**
- Jeux de neige divers (**construction d'Igloo**, batailles de boules de neige, concours de bonhommes de neige...)

DES SOIRÉES APRÈS SKI !

Chaque jour, des veillées sont organisées.
Au programme de ces vacances d'hiver : **repas à thème, jeux de société, contes animés, casino**...
Nos équipes débordent d'imagination et font passer des moments inoubliables aux enfants.
Les soirées font partie des temps forts de la colo : il s'agit de moments de partage conviviaux permettant aux enfants de se retrouver et de rire ensemble.

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Le Château – St Jean de Sixt			La Jaillette – Le Grand Bornand
1 049€			

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.
Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

SKI RIDER

13-17 ans



*Pour les débutants, nous conseillons le séjour "**Evolution Ski**" avec 3 cours encadrés par un moniteur diplômé.*

Ce séjour s'adresse **aux ados mordus de glisse et avides de nouvelles sensations** !
Le Ski Alpin est proposé chaque jour sur le domaine du Grand-Bornand.
Les ados pourront s'initier à une activité **Freeride ou Freestyle** au choix, en fonction de leur niveau de ski.

HAUTE-SAVOIE
"Les Mille Fleurs" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

DU SKI TOUS LES JOURS

Après un buffet petit-déjeuner varié et copieux, nos skieurs retrouvent les pistes pour de **grandes et belles journées de glisse** !
Par mesure de sécurité et pour le plaisir d'être ensemble, ils sont toujours accompagnés par nos animateurs BAFA qualifiés, et évoluent par groupes de niveaux.

DÉCOUVERTE ENCADRÉE DU SKI FREERIDE OU FREESTYLE

Pour nos jeunes **skieurs confirmés** en quête de sensations fortes, **une séance d'initiation au hors-piste** (passages dans les bois, champs de bosses et petites combes vierges…) ou aux **sauts sur snowpark** (structure airbag, parcours de sauts…) est organisée durant le séjour et encadrée par un moniteur qualifié.
À NOTER : seul le moniteur en charge du groupe pourra évaluer si le jeune a le niveau requis pour participer à l'activité Freeride ou Freestyle.

Nous fournissons skis, chaussures, bâtons et casque de protection.

D'AUTRES ACTIVITÉS DÉTENTE ET SENSATIONS

Les ados peuvent également s'adonner à d'autres activités hivernales et profiter ainsi de toutes les richesses de la montagne en hiver.

- **Luge** : en piste sur les luges cette fois pour de nombreuses descentes riches en fous rires !
- **Patinoire** : en sortie nocturne avec DJ !
- **Shopping & Chill** : promenades dans la station du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

APRÉS-SKI FESTIF ENTRE AMIS !

Le soir sur le centre, on s'amuse, on danse, on chante, on rit, on se raconte nos journées, on goûte aux spécialités locales, bref, on **prend du bon temps entre amis**, et ça, ça n'a pas de prix !

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	La Jaillette – Le Grand Bornand
1 009€			

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Tarifs tout compris, frais de dossier inclus.
Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

SNOW RIDER

13-17 ans



*Pour les débutants, nous conseillons le séjour "**Evolution Snow**" avec 3 cours encadrés par un moniteur diplômé.*

Ce séjour est idéal pour les jeunes Snowboardeurs en quête de nouvelles sensations de glisse !
Ils pourront surfer chaque jour sur le domaine skiable du Grand-Bornand et ceux qui ont le niveau requis pourront participer à une **découverte du snowboard Hors-piste**, ou à une **initiation au freestyle**. Sensations garanties pour nos jeunes free-riders !

HAUTE-SAVOIE
"Les Mille Fleurs" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

DU SNOWBOARD CHAQUE JOUR

Les jeunes sont accompagnés sur les pistes par nos **animateurs BAFA qualifiés**. Ils sont répartis dans des groupes de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun. *À noter que selon l'effectif, ils peuvent évoluer sur les pistes avec des skieurs du même niveau.*
Les ados profitent pleinement des pistes et améliorent leur pratique chaque jour. Ils arpentent avec plaisir le **domaine skiable du Grand-Bornand** et profitent d'une vue imprenable sur le Massif des Aravis.

DÉCOUVERTE ENCADRÉE DU SNOWBOARD FREERIDE OU FREESTYLE

Pour nos jeunes **surfeurs confirmés** qui rêvent de faire leur trace dans la poudreuse ou d'enchaîner les sauts, nous proposons une **séance d'initiation au hors-piste** (passages dans les bois, champs de bosses et petites combes vierges…) ou **aux sauts et aux figures sur Snow Park**. **Cette activité découverte est encadrée par un moniteur diplômé**.
À NOTER : seul le moniteur en charge du groupe pourra évaluer si le jeune a le niveau requis pour participer à l'activité Freeride ou Freestyle.

Nous fournissons snowboard, boots, casque de protection.

FUN, DÉTENTE ET SENSATIONS

Les ados peuvent également s'adonner à d'autres activités hivernales et profiter ainsi de toutes les richesses de la montagne en hiver.

- **Luge** : en piste sur les luges cette fois pour de nombreuses descentes riches en fous rires !
- **Patinoire** : en sortie nocturne avec DJ !
- **Shopping & Chill** : promenades dans la station du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

LE SOIR, PLACE À LA FÊTE !

Retrouvons nous le soir après une bonne journée sur les pistes ! Les soirées sont des **moments privilégiés**: rigolades entre amis, participation aux animations, danse, chant, spécialités locales et partage des anecdotes de la journée !
De beaux moments de **convivialité** chaque soir qui clôturent leurs journées dans la joie et la bonne humeur !

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	La Jaillette – Le Grand Bornand
1 009€			

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Tarifs tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

EVOLUTION SKI

13-17 ans



*Séjour adapté aux jeunes de niveau débutant et intermédiaire jusqu'à la 3ème étoile. Pour les confirmés, nous conseillons le séjour "**Ski rider**".*

Ce séjour est l'occasion pour votre ado de faire de réels progrès grâce aux **3 cours de ski encadrés par des moniteurs qualifiés**.
Le domaine du Grand-Bornand n'aura plus de secret pour lui après cette semaine à arpenter ses nombreuses pistes ! En parallèle, les jeunes peuvent découvrir d'autres activités hivernales.

HAUTE-SAVOIE
"Les Mille Fleurs" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

3 COURS DE SKI ALPIN

Trois cours encadrés par des moniteurs de l'école de ski sont au programme lors de ce séjour. Ces leçons permettent aux ados débutants d'**apprendre les bases et d'adopter la bonne technique** dès les premières glisses. Les niveaux intermédiaires travaillent leur confiance sur les skis, contrôlent leurs dérapages, maîtrisent leurs virages et leur vitesse, essaient de décoller sur les bosses, s'amusent... Parce qu'**une bonne technique permet de pratiquer le ski en toute sécurité et avec plus de plaisir**.
A la suite de ces cours, les animateurs BAFA prennent le relais et accompagnent nos jeunes skieurs sur les pistes. Ils améliorent ainsi leur pratique chaque jour et profitent tout au long de leurs vacances, des kilomètres de pistes de la station, de ses remontées mécaniques modernes, et d'une vue imprenable sur tout le Massif des Aravis.

Nous fournissons skis, chaussures, bâtons et casque de protection.

D'AUTRES ACTIVITÉS DÉTENTE ET SENSATIONS

Faisons une pause ski et découvrons d'autres activités de montagne !
Au choix :

- **Luge** : en piste sur les luges cette fois pour de nombreuses descentes riches en fous rires !
- **Patinoire** : en sortie nocturne avec DJ !
- **Shopping & Chill** : promenades dans la station du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

LE SOIR, LES ADOS S'AMUSENT ET FONT LA FETE !

Les soirées sont des **moments privilégiés**: rigolades entre amis, participation aux animations prévues, danse, spécialités locales et partage des anecdotes de la journée !
De **beaux moments de partage et de convivialité** clôturent ces journées dans la joie et la bonne humeur !

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	La Jaillette – Le Grand Bornand
1 049€			

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Tarifs tout compris, frais de dossier inclus.
Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

EVOLUTION SNOW

13-17 ans



*Séjour adressé aux jeunes de niveau débutant et intermédiaire. Pour les confirmés, nous conseillons le séjour "**Snow rider**".*

Ce séjour s'adresse aux ados qui souhaitent **s'initier au snowboard**.
Des **cours de surf** sont au programme de cette colo afin de permettre à votre ado de progresser en toute sécurité et de connaître de **vraies sensations de glisse** sur leur planche ! Ils pourront également profiter d'autres activités de neige au choix.

HAUTE-SAVOIE
"Les Mille Fleurs" Saint-Jean-de-Sixt
"La Jaillette" Le Grand Bornand

3 COURS DE SNOWBOARD

Ces cours encadrés par un moniteur diplômé permettent à nos jeunes snowboardeurs **d'apprendre les bases de cette glisse** et de prendre de bonnes habitudes dès le départ. Ils se familiarisent alors avec leur planche, travaillent leur posture, les techniques de virages et dérapages, apprennent à maîtriser leur vitesse, à se relever, à prendre les télésièges et téléskis ...
A la suite de ces cours, ce sont les animateurs BAFA qui prennent le relais et accompagnent les jeunes sur les pistes.
Ils découvrent par petits groupes le domaine skiable du Grand-Bornand et jouissent chaque jour d'un paysage de carte postale !
À noter que selon l'effectif, ils peuvent évoluer sur les pistes avec des skieurs du même niveau.

Nous fournissons snowboard, boots, casque de protection.

AUTRES ACTIVITÉS HIVERNALES

D'autres activités sont possibles, le temps d'une pause pour découvrir les atouts d'un hiver à la montagne.

- **Luge** : en piste sur les luges cette fois pour de nombreuses descentes riches en fous rires !
- **Patinoire** : en sortie nocturne avec DJ !
- **Shopping & Chill** : promenades dans la station du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

SOIRÉES APRÉS-SKI FESTIVES !

Soirée DJ à la patinoire, **repas à thème**, **casino**... Les idées ne manquent pas, on adore profiter des soirées autant que des journées passées sur les pistes ! L'occasion de se retrouver tous ensemble et de partager un bon moment de convivialité et de fête !

Du 06/02/27 au 13/02/27 8j Zone C	Du 13/02/27 au 20/02/27 8j Zones C+A	Du 20/02/27 au 27/03/27 8j Zones A+B	Du 27/02/27 au 06/03/27 8j Zone B
Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	Les Mille Fleurs – St Jean de Sixt La Jaillette – Le Grand Bornand	La Jaillette – Le Grand Bornand
1 049€			

Voyage en train au départ de Paris : 230€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Tarifs tout compris, frais de dossier inclus.
Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

PRINTEMPS 2027



Après un hiver frais et exaltant en Haute-Savoie, partons à la découverte d'une nature qui s'éveille et savourons la douceur du printemps à Belle-Île-en-Mer...



MA PREMIÈRE COLO À BELLE-ÎLE

6 - 11 ans

« Bienvenue à Belle-île-en-mer, le lieu idéal pour offrir à votre enfant ses premières vacances en colo ! »

Votre enfant apprendra à **vivre en collectivité**, à partager des moments forts avec ses nouveaux amis et à **développer son autonomie**.
Il découvrira la beauté de Belle-île-en-mer, ses paysages sauvages et préservés, ses plages de sable fin et ses criques secrètes. Les enfants **composent leurs vacances au gré de leurs envies** en choisissant les activités la veille pour le lendemain avec leurs amis. Notre équipe d'animateurs expérimentés et passionnés accompagnera votre enfant tout au long de son séjour pour lui faire découvrir **les grands classiques de la colo** : grands jeux en plein air, veillées animées, activités manuelles et sportives, le tout dans une ambiance **conviviale, familiale** et **chaleureuse**.

LES ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR

- **Les Grands Jeux** : chasse au trésor, Olympiades, jeu de piste, course d'orientation...
- Une séance d'**Accrobranche** : moulinette, tyrolienne, pont de singe, ... une activité aérienne dans un cadre magnifique, pour des sensations garanties ! Votre enfant pourra se dépasser en toute sécurité, encadré par des professionnels diplômés.
- Une **balade à poney** : le centre équestre est situé dans l'enceinte du Domaine et la séance encadrée par une monitrice diplômée.
- **Pêche à pied**, jeux de plage...
- Randonnées pédestres sur les sentiers côtiers et balades à vélo à la découverte des plus beaux sites de l'île.
- **Activités manuelles** : bricolage, land art, peinture...
- Activités sportives et/ou artistiques : danse, théâtre, sports collectifs...



DES VEILLÉES ANIMÉES

La veillée fait partie des moments phare d'un séjour en colonie de vacances ! Jeux, contes animés, théâtre, spectacle, boum... L'équipe d'animation concocte un **programme riche et inventif chaque soir**.Nous sommes toutefois très attentifs au rythme des enfants, le besoin de sommeil de chaque enfant est respecté.

Zone C **Du 03 au 10 avril 2027**	**Belle-île-en-mer**, La Châtaigneraie	8 jours - 565€

Voyage en train au départ de Paris : 185€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com



PRINTEMPS MOTOCROSS

7 - 11 ans

« Adeptes de sensations et amateurs de moto, ce séjour est parfait pour vos petits aventureux ! »
Notre fabuleux circuit situé sur le domaine et ses nombreux hectares de terrain permettent une **initiation** ou un **perfectionnement** en **moto-cross**. Un séjour complet pour les jeunes passionnés de sports mécanique !
Encadrée par un moniteur diplômé, l'activité se déroule en toute **sécurité** avec notre propre écurie de moto.

LE STAGE DE MOTOCROSS

5 séances sont réparties durant la semaine.
Les enfants apprennent les différentes **techniques de conduite** : le passage des vitesses, l'anticipation visuelle et le freinage, l'embrayage, les franchissements…
Afin de donner toute la dimension à l'activité, les enfants sont invités à participer à **l'entretien technique des motos** en compagnie de l'encadrant.
Après la maîtrise de l'engin et de la technique, une séance de randonnée est prévue sur le domaine et dans les chemins aux alentours.
En fin de séjour, des diplômes sont remis à chaque participant.
Les séances sont adaptées au niveau de chacun, du débutant au pilote confirmé.

*Notez que pour ce séjour il est **nécessaire de savoir faire du vélo**.*

AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Chaque soir, les enfants s'inscrivent aux activités du lendemain en fonction de leurs envies :

- **Randonnées** sur les sentiers côtiers.
- Activités de bord de mer.
- Pêche à pied.
- **Balades à vélo** et découverte de l'île.
- Sports collectifs et grands jeux en forêt.
- Activités manuelles, artistiques…

DES SOIRÉES FESTIVES ET ANIMÉES !

Les soirées sont un moment privilégié pour se retrouver tous ensemble et **partager de beaux moments** de détente entre copains : jeux, contes animés, sports, détente, théâtre, spectacle, boum, soirées et Crêpes Party…
L'équipe d'animation ne manque pas d'idées et d'imagination pour faire passer à vos enfants des **vacances de Pâques inoubliables** !



Zone C **Du 3 au 10 avril 2027**	**Belle-île-en-mer**, La Châtaigneraie	8 jours - 610€

Voyage en train au départ de Paris : 185€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com



PRINTEMPS ÉQUITATION

6 - 11 ans / 12-16 ans

« Murmurer à l'oreille des chevaux, vivre aux sons de la nature; un cocktail ressourçant pour votre enfant. »
Pour les jeunes passionnés du monde équestre ou ceux qui souhaitent le découvrir, ce séjour est encadré par un moniteur diplômé.
Le centre équestre, situé sur le domaine, permet aux jeunes de profiter pleinement des chevaux et de se préparer pour de **superbes balades** dans la nature qui s'éveille !

LES SEANCES D'ÉQUITATION

8 séances d'une heure sont réparties pendant la semaine.
Le centre équestre (sellerie, 2 manèges, parcs à chevaux…) se situe sur le domaine. Les cavaliers vivent et profitent de leurs vacances de printemps avec les chevaux !
Les cours sont assurés par un moniteur d'équitation diplômé d'état. Dès le 1er jour, les jeunes sont répartis par groupes selon leur âge et leur niveau pour que chacun **évolue à son rythme**. Chaque jour, le programme est varié :

- **Séances ludiques en carrière** : grands-jeux, horse-ball, voltige, parcours de maniabilité…
- **Promenades** à l'extérieur du domaine afin de découvrir la beauté des paysages de Belle-Île (si le niveau le permet).
- **Soins, pansage**, entretien du matériel, hippologie.

AUTRES ACTIVITÉS AU CHOIX

Chaque soir, les enfants s'inscrivent aux activités du lendemain en fonction de leurs envies :

- **Randonnées** sur les sentiers côtiers.
- Activités de bord de mer.
- Pêche à pied.
- **Balades à vélo** et découverte de l'île.
- Sports collectifs et grands jeux en forêt.
- Activités manuelles, artistiques…

DES SOIRÉES INOUBLIABLES

Les soirées sont très attendues après de bonnes journées au grand air ! Elles sont l'occasion de passer de **supers moments tous ensemble** autour de jeux, de contes, de moments de détente, d'un spectacle, d'une boum, ou de délicieux repas préparés avec soin ! C'est un moment festif et joyeux qui clôture les journées en beauté !

Zone C **Du 3 au 10 avril 2027**	**Belle-île-en-mer**, La Châtaigneraie	8 jours - 610€

Voyage en train au départ de Paris : 185€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Nos tarifs sont tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com



AVENTUREOCÉAN

12 - 16 ans

Nous proposons aux jeunes pré-ados et ados de 12 à 16 ans de **vivre une expérience unique en bord de mer**, dans un cadre naturel exceptionnel.
Ambiance décontractée et chaleureuse pour cette petite escapade de printemps au grand air !
Des activités ludiques et sportives pour tous les goûts et tous les niveaux. Les jeunes pourront **s'initier au kayak de mer** et découvrir les criques et les grottes de l'île, **se défier lors de grands jeux** et de sports collectifs, s'essayer au **tir à l'arc**, et partir en randonnée pour explorer les paysages sauvages de Belle-Île.

LES ACTIVITÉS AU CHOIX

Chaque soir, les jeunes s'inscrivent aux activités du lendemain et composent ainsi leur séjour selon leurs envies.
Au programme de ce séjour de printemps :

- Une séance de **kayak de mer.**
- Une séance de **tir à l'arc.**
- **Randonnée(s)** sur les sentiers côtiers.
- Activités de bord de mer.
- **Balades à vélo**, découverte de l'île.
- Sports collectifs, **grands jeux** ...
- Activités **artistiques et manuelles** : théâtre, danse, arts plastiques...

Formalité : pass nautique

DES SOIRÉES ANIMÉES

Les soirées sont très attendues après de bonnes journées au grand air ! Elles sont l'occasion de passer de **supers moments tous ensemble** autour de jeux, de contes, de moments de détente, d'un spectacle, d'une boum, ou de délicieux repas préparés avec soin !
C'est un moment festif et joyeux qui clôture les journées en beauté !



Zone C **Du 3 au 10 avril 2027**	**Belle-île-en-mer**, La Châtaigneraie	8 jours - 610€

Voyage en train au départ de Paris : 174€ A/R – Départ de nombreuses villes de province, voir page 27. Tarifs tout compris, frais de dossier inclus.

Pour plus de détails et photos sur nos séjours et nos maisons, rendez-vous sur www.asso-oval.com

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES SÉJOURS VACANCES ASSOCIATION OVAL

Les conditions générales sont régies par la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou des séjours. Toutes nos conditions générales de vente pour les séjours encadrés ainsi que les conditions particulières de vente s'appliquent aux séjours colonies de vacances OVAL.

ARTICLE n°1 : Acceptation

La participation à l'un des séjours figurant dans la brochure ou le site internet d'OVAL implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions d'inscription.

Article n°2 : Informations pré-contractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'**article R. 211-4** du code du tourisme.

Le client est invité à se reporter pour l'information détaillée des prestations proposées aux fiches descriptives du voyage ou du séjour telles que présentées sur le site internet de l'Association, dont l'information a autorité sur les autres documents pré-contractuels communiqués. Les informations publiées sur le site internet concernant les prestations proposées peuvent être actualisées et évoluer à tout moment jusqu'à la réservation définitive du client et lui seront confirmées avant sa demande de réservation (ou demande d'inscription) définitive.

Les parties conviennent expressément que l'Association OVAL pourra apporter des modifications aux informations figurant sur le Site, notamment au prix et au contenu des prestations de transport et de séjour, à l'identité du transporteur. Le Site est mis à jour plusieurs fois par mois et les prix affichés sont susceptibles d'évoluer en fonction des mises à jour. **Le prix applicable est le prix en vigueur au moment de l'inscription ou de la réservation.**

Le Client reconnait notamment avoir été informé que les Participants sont pris en charge à partir d'un point de départ collectif en France, déterminé à l'inscription dans le programme. Lorsque le pré-acheminement vers, ou le post-acheminement de ce point n'est pas assuré par l'Association OVAL, nous ne pouvons être responsables des conséquences des modifications, retards ou annulations du séjour principal. Nous vous invitons à être vigilant lors de l'organisation de vos pré/post acheminements (transport), en matière de billets non remboursables par exemple. Par ailleurs, le Client reconnait avoir été informé que les lieux mentionnés en brochure indiquent souvent une ville ou une région entière.

ARTICLE n° 3 : Agrément

Tous nos séjours sont agréés A.N.C.V, en ce qui concerne les BONS CAF, nous vous demandons de vous reporter à la liste des CAF agrées lors de votre commande en cochant mode de règlement « BON CAF ».

ARTICLE n°4 : Modalités d'inscriptions

ARTICLE n°4-1 : Réservation et paiement

- **Inscription en ligne avec paiement par carte bancaire** : votre inscription est effective dès la confirmation de votre paiement. Vous pouvez choisir, suivant la date de réservation, les modalités de règlement suivantes :

1. Paiement de la totalité.
2. Paiement en 2 fois sans frais pour une inscription à plus d'un mois du départ : la moitié est débitée immédiatement, l'autre moitié sera prélevée le mois suivant.
3. Paiement en 3 fois sans frais pour une inscription à plus de trois mois du départ : un tiers est débité immédiatement, les 2 autres tiers seront prélevés les 2 mois suivants.
4. Paiement uniquement d'un acompte de 50% du prix total (séjours + transports) pour une réservation à plus de 3 semaines du départ. Le solde pourra être réglé ultérieurement sur le site internet, ou par courrier postal avec un chèque bancaire ou chèques vacances, ou par téléphone avec un paiement par carte bleue.

Dans tous les cas, **le solde est à régler au plus tard 3 semaines avant le début du séjour.**

- **Inscription par courrier** : inscription effective à réception de la fiche de renseignements dûment complétée et signée accompagnée d'un chèque d'acompte de 50 % du montant total du séjour et libellé à l'ordre de l'Association Oval.
- **Inscription par téléphone** au 04 50 32 11 55 avec un paiement de l'acompte ou la programmation des paiements échelonnés par carte bancaire.

À plus d'un mois du départ, vous avez 48 h pour changer d'avis à compter du moment de l'inscription : modifiez la date, le lieu ou le thème du séjour sans aucun frais, il suffit de nous contacter au 04 50 32 11 55. (en fonction des disponibilités)

L'association OVAL se réserve le droit d'annuler votre inscription sous un délai de 48h (jours ouvrés) et pourra, en cas d'indisponibilité du séjour, vous proposer des séjours de substitution.

Le client est libre d'accepter une de ces propositions ou de les refuser.

En cas d'acceptation, une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au Client, par e-mail.

En cas de refus, nous vous rembourserons immédiatement et intégralement l'acompte payé au moment de la demande d'inscription.

ARTICLE n°4-2 : Rétractation – non applicable

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, (autres que d'hébergement résidentiel), de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. L'article L. 221-2 du code de la consommation exclut également cette faculté pour les transports de personnes et les forfaits touristiques renvoyant à l'article L.211-2 du code du tourisme.

Le Client ne disposera donc d'aucun droit de rétractation.

ARTICLE n°4-3 : Le prix des séjours

Nos tarifs comprennent :

> l'adhésion à l'association,
> la pension complète (sauf jour d'arrivée et de départ),
> l'encadrement,
> les frais pour les activités sportives, manuelles et culturelles,
> les déplacements pendant le séjour,
> les assurances assistance et rapatriement (pendant le séjour).

Nos prix incluent toutes les prestations détaillées dans la description du séjour. Des activités supplémentaires peuvent être proposées aux participants, sans surfacturation. Le contenu de nos séjours tel qu'il est décrit, ne constitue en aucun cas un document contractuel. Certaines des activités proposées peuvent être amenées à être annulées ou remplacées en cours de séjour pour diverses raisons, notamment d'ordre météorologique, sécuritaire, sanitaire... (liste non exhaustive).

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le transport Aller-Retour
- Les frais médicaux (consultation médicale, pharmacie ou tout autre frais médical engagé). Ils seront avancés par l'Association OVAL et devront être remboursés sur justificatif après le séjour. Ce point est considéré comme une avance qui doit être remboursée par le client à l'issue du séjour.
- Les dépenses personnelles (bonbons, boissons, souvenirs…).
- L'assurance annulation

LES RÉDUCTIONS SUR NOS SÉJOURS

Des réductions sont octroyées aux clients s'inscrivant à titre individuel dans les cas suivants :

- « L'offre fratrie » : -5 % pour l'inscription du 2ème enfant, -10 % pour l'inscription du 3ème enfant, etc. (en inscription simultanée). La réduction s'applique sur le séjour le moins cher.
- « L'offre parrainage » : 40€ de remise pour la « famille filleule »

qui s'applique uniquement sur sa première réservation. La « famille filleule » ne peut avoir qu'un seul parrain. Les réductions pour la « famille parrain » s'additionnent : 2 familles parrainées = 80€, etc. Cette offre est cumulable avec la réduction fratrie.

Des idées pour financer votre séjour :

- Bons CAF (en fonction du département)
- Mairie « service enfance » de votre commune
- Chèques vacances, chèques vacances «Connect » (www.ancv.com)*
- Le Comité Social Economique de votre employeur

ARTICLE n°5 : Le voyage accompagné

Nous organisons le transport avec accompagnateurs **à partir de 4 enfants**, au départ de Paris et de nombreuses villes de province. Les trajets se déroulent en train, puis en car (et bateau pour Belle-Ile) jusqu'au centre.

S'il y a moins de 4 enfants inscrits, nous pouvons proposer, lorsque c'est réalisable, un voyage en train ou en avion sans accompagnateur, avec un accueil à l'arrivée : **prix réel du voyage + 60€ pour un accueil aller et retour à l'aéroport, ou prix réel du voyage + 40€ pour un accueil aller et retour en gare**.

À plus d'un mois du début du séjour, toute modification de ville aller ou retour sera facturée au prix forfaitaire de **18 euros**.

À moins d'un mois du début du séjour, en cas de modification de ville aller ou retour, le forfait de 18 euros sera appliqué et le prix du voyage initial ne sera pas remboursé (excepté lorsque le nouveau trajet est partiellement identique à celui de la demande initiale). Les parents peuvent également amener ou venir chercher leur enfant directement au centre en respectant les horaires communiqués.

Nous retirons les billets de train auprès de la SNCF plus d'un mois avant la date de départ.

C'est pourquoi, pour toute inscription à moins de 30 jours du début de séjour, le tarif du voyage aller et retour sera majoré de 20 %.

- L'Association OVAL se réserve le droit d'exercer des modifications (itinéraire, lieu d'hébergement…) si les conditions le nécessitent et/ou dans l'intérêt des vacanciers. L'Association OVAL ne peut être tenue pour responsable des perturbations indépendantes de sa volonté (retard, grève, intempéries, etc.)
- Lors de la dépose des enfants au lieu indiqué sur la convocation, les responsables légaux sont tenus d'attendre le départ du train ou du car. En cas de non circulation du train ou du car, l'Association OVAL pourra demander aux responsables légaux de récupérer leur enfant en attendant qu'une solution puisse être trouvée.
- Lors du retour, si la ville choisie lors de l'inscription n'est pas desservie par les trains (grèves, intempéries, accident de personnes…), L'Association OVAL pourra demander aux responsables légaux de venir récupérer leur enfant sur le centre de vacances ou dans une autre gare permettant l'acheminement des enfants.
- La surveillance des bagages incombe à leurs propriétaires. La responsabilité de L'association OVAL n'est pas engagée en cas de perte ou de vol.

ARTICLE n° 5-1 : Décharge de responsabilité

L'Association OVAL est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat et est tenue d'apporter une aide à la personne en difficulté.

Toutefois, en cas de faute du participant, ou fait d'un tiers ou circonstances exceptionnelles et inévitable ; L'Association OVAL ne pourra être tenu pour responsable.

Tout comme L'Association OVAL n'est pas responsable du pré-acheminement non compris dans le forfait. Tous problèmes de transport survenu lors de l'exécution du contrat ne peuvent être également imputés directement à l'Association OVAL.

En cas de grève, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de L'Association OVAL.

L'Association OVAL décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol d'objets personnels ou appareillages (prothèse de tout ordre, autres) pendant le voyage.

Le séjour terminé, notre responsabilité s'achève dans les 15 minutes qui suivent le retour du participant, et dès qu'il a été repris en charge par ses parents ou son représentant légal. Sauf autorisation écrite du représentant légal, le participant ne sera pas autorisé, au retour, à rejoindre seul son domicile.

ARTICLE n° 6 : Modification ou annulation de commande

ARTICLE n° 6-1 : Les conditions d'annulation

1. Annulation à plus de 30 jours avant le départ : retenue de 98€, pour frais de dossier.
2. Annulation entre 30 et 21 jours avant le départ : retenue de 30% (séjour + transport).
3. Annulation entre 20 et 8 jours avant le départ : retenue de 60 % du montant total (séjour + transport).
4. Annulation à moins de 7 jours et en cas de non présentation de l'enfant le jour du départ: aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tout séjour écourté (à l'initiative de la famille ou d'Oval), quelle qu'en soit la cause, ne pourra faire l'objet d'un remboursement total ou partiel.

**En cas d'annulation suite au paiement d'un séjour en chèque vacances classic ou connect, le remboursement se fera sous forme d'avoir.*

ARTICLE n° 6-2 : Annulation sur décision de l'association OVAL

OVAL se réserve la possibilité d'annuler le séjour si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de contrainte empêchant le bon déroulé de celui-ci. Dans ce cas, Oval vous proposera un séjour de substitution ou le remboursement de la totalité du montant du prix du séjour.

ARTICLE n° 6-3 : Les conditions de modification

En cas de modification de dates de séjour, de lieu ou de thématique (dans la même période de vacances), **un forfait de 40 euros sera appliqué**, en plus de la différence tarifaire s'il y en a une.

A moins d'un mois du début du séjour le prix du transport initial ne sera pas remboursé.

ARTICLE n° 6-4 :L'assurance annulation optionnelle

Au moment de l'inscription, vous pouvez souscrire à l'assurance annulation proposée par Oval.

Elle permet le remboursement du montant du séjour + transport.

Son coût est de 3% du prix total (séjour + transport aller-retour).

L'assurance annulation couvre les cas suivants :

- Une maladie ou accident, médicalement constaté, qui affecte subitement l'enfant inscrit et l'empêche de participer aux activités du séjour prévu.
- Le décès de l'enfant ou d'une personne de la famille proche (frère ou sœur, père, mère, beaux-parents, ou grands-parents).
- La destruction accidentelle du lieu d'habitation, occupé par le père ou la mère, responsable de l'enfant, à titre de propriétaire ou de locataire.

En cas d'utilisation de l'assurance annulation, **une franchise de 30 euros** (+ le coût de l'assurance) restera acquise à OVAL.

ARTICLE n° 7 : informations spécifiques

ARTICLE n° 7-1 : Les informations médicales

Afin de pouvoir profiter pleinement de son séjour, chaque participant doit être autonome avec **un état de santé compatible avec les déplacements, les activités, la vie en collectivité et les structures d'accueil**. L'inscription est conditionnée à la réception au préalable d'informations relatives aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications, aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ainsi qu'aux pathologies chroniques ou aiguës.
Ces informations nous seront communiquées en renseignant avec précision la fiche de renseignement et les pièces complémentaires nécessaires (PAI, certificat médical, etc.)
Nous nous efforcerons toujours d'accueillir les participants en prenant en considération, dans la mesure du possible, leur état de santé. Cependant, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription d'un participant si son état de santé s'avère incompatible au bon déroulement de son séjour ou de nature à lui faire prendre des risques susceptibles de mettre en danger sa santé.
Dans l'éventualité d'une absence d'informations médicales, le participant s'expose à son retour anticipé, aux frais de la famille.

ARTICLE n° 7-2 : Inscription via services sociaux et institutions spécialisées

Cette information devra nous être précisée au moment de l'inscription, l'inscription est conditionnée par la remise d'un formulaire « demande de séjour ».
Veuillez noter que les séjours proposés dans le catalogue ne répondent pas du tout aux besoins particuliers suivants :
-Des jeunes pour qui l'intervention d'un personnel médical et/ou paramédical spécialisé est nécessaire plus d'une fois par semaine ;
-Des jeunes dangereux pour eux-mêmes ou pour la collectivité ;
-Des jeunes soumis à un traitement médical lourd ;
-Des jeunes qui ont fait l'objet d'incarcérations ou de mesures éducatives.
Cette spécificité garantit le bien-être des vacanciers et la qualité de nos séjours.
Attention ! En cas de fausse déclaration ou de mauvaise évaluation par l'inscrivant (quel qu'il soit), L'Association OVAL déclinera toute responsabilité et se retournera contre la personne ou l'organisme ayant réalisé l'inscription et renseigné le dossier.

ARTICLE n° 7-3 : Enfant en situation de handicap

Pour les enfants porteurs de handicap et/ou de troubles déficitaires, L'association OVAL pourra solliciter la remise d'un dossier complémentaire au moment de la demande d'inscription. Il est essentiel que le dossier soit constitué par la famille, ou les personnes assurant le suivi habituel, avec l'aide du médecin. Le dossier contient notamment **un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication**.
Cela a pour but d'évaluer la capacité de l'association OVAL à accueillir dans les meilleures conditions l'enfant, sans le mettre en danger et sans mettre en danger l'équipe encadrante.

Séjour en « Inclusion »

Lorsque l'enfant nécessite un suivi plus personnalisé, nous pouvons mettre en place un séjour en inclusion : un animateur sera recruté en plus de l'équipe d'animation, pour suivre l'enfant et l'aider dans son quotidien.
Attention, il est important de noter que ce sont des animateurs BAFA et non des éducateurs spécialisés : ce séjour s'adresse donc aux enfants en situation de handicap léger, ne nécessitant pas de suivi spécialisé.
L'association OVAL se réserve le droit de refuser l'inscription d'un participant si son handicap s'avère incompatible avec un séjour en colonie de vacances dans l'un de nos centres de vacances OVAL.
Dans l'éventualité d'une absence d'informations médicales, le participant s'expose à son retour anticipé, aux frais de la famille.
D'une manière générale toutes conditions pouvant engendrer des problématiques sur le séjour devront être déclarées lors de l'inscription.

ARTICLE n° 7-4 : Régime alimentaire et allergies.

Toute demande particulière, et notamment toute demande de repas spéciaux pour raisons médicales ou autres, devra être formulée par le client et par écrit lors de l'inscription. Ces demandes spécifiques seront sujet d'étude, et OVAL vous reviendra sur leur faisabilité ou non sur le séjour.

ARTICLE n° 8 : Laïcité :

L'Association OVAL est une association laïque.
Elle accueille donc les adhérents sans distinction de confessions religieuses. En vertu du projet éducatif de l'association, la vie de la colonie de vacances est organisée de façon à ce que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe. Cela implique que les particularités culturelles ou religieuses ne seront prises en compte que dans la mesure où elles ne troublent pas la vie du groupe, ne constituent pas des actes de prosélytisme, ne mettent pas en péril la sécurité du participant, ni ne complexifient la tâche des encadrants et du personnel de service.
Les discours et les actes de prosélytisme religieux sont rigoureusement interdits, de même que tout discours intolérant concernant une autre culture ou une autre religion.
L'association ne sert pas de repas confessionnels (casher ou hallal). Mais, OVAL considère que le fait de servir un aliment alternatif lorsqu'un ou deux ingrédients sont refusés par le participant ne complexifie pas la tâche du personnel encadrant et du personnel de service.
Ainsi des plats alternatifs au porc, aux fruits de mer ou à tout autre aliment pourront être préparés - que ce soit pour une raison religieuse, médicale, culturelle ou autre. Cela ne sera le cas qu'à condition que l'aliment en question ait été expressément signalé sur la fiche de renseignements.
Le suivi d'un jeûne (ramadan, carême etc...) est considéré comme susceptible de constituer une pratique mettant en péril la sécurité physique du participant, et n'est donc pas autorisé.

ARTICLE n° 9: Le règlement intérieur de nos séjours

- Le participant est invité à adopter **une bonne conduite** envers l'équipe d'encadrement et les autres participants, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées par OVAL.
- Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, ou dans le cas où celui-ci ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, OVAL se réserve le droit d'en informer ses parents, le CSE ou service social dont il dépend et d'interrompre son séjour.
- **Séjour écourté pour raison disciplinaire** :

En cas de renvoi disciplinaire d'un jeune mineur les frais réels occasionnés pour son retour seront à la charge de la famille ou du responsable légal. De plus, les frais réels de transport de l'animateur/accompagnateur seront également à la charge de la famille ou du responsable légal. En cas de retour anticipé disciplinaire, aucun remboursement des journées et/ou activités non consommées ne sera effectué.

- **Tous nos séjours sont non-fumeurs**. Le tabac et la cigarette électronique sont interdits durant toute la durée du séjour. Il est donc important que les parents abordent la question avec leur enfant s'il est fumeur régulier, car sur place, aucune transgression à cette règle ne sera admise.
- L'usage et la détention de drogue, la consommation d'alcool, le vol, la violence verbale et physique, l'utilisation de tout véhicule à moteur, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits.
- **Le téléphone portable** :

Si votre enfant possède un téléphone portable, sachez qu'il sera remis au directeur dès le premier jour et restitué, à la demande, tous les soirs **entre 17h et 19h exclusivement**. Quel que soit l'âge des enfants ou adolescents, **ils ne seront pas autorisés à garder leur téléphone portable le reste du temps**.

- **Dégradations du matériel** :

Si un participant est responsable, du fait de sa négligence, de la détérioration du matériel mis à disposition pendant le séjour, il pourrait être demandé une participation à la réparation ou le remplacement du matériel.

- **Effets personnels** :

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol des affaires personnelles des participants dans la mesure où ces objets ne sont pas confiés au directeur.
Afin de limiter les problématiques (conflit, vols…), les objets de valeur tels que smartphones, tablettes, vêtements de marque sont à éviter.
L'association encourage les parents à marquer les vêtements du participant, à prévoir des vêtements usagés adaptés aux activités extérieures. L'association OVAL décline toute responsabilité en cas de dégradation, échange ou perte de vêtement. À la fin des séjours, les vêtements non réclamés seront donnés à une œuvre caritative.

ARTICLE n°10 : Droit à l'image, réseaux sociaux et utilisation des images

L'image des personnes est protégée juridiquement. L'article 9 du Code civil énonce que « chacun a droit au respect de sa vie privée », y compris au respect de son image. « Toute personne a sur son image un droit exclusif et absolu et peut s'opposer à sa fixation, à sa reproduction ou à son utilisation sans autorisation préalable ».
Les photos du Site Internet, de nos brochures et de nos réseaux sociaux, sont destinées à illustrer et agrémenter notre documentation, sans forcément refléter avec exactitude les lieux de déroulement de nos séjours. Elles n'ont pas de valeur contractuelle.
Au cours de l'un des séjours organisés par l'Association OVAL, une couverture photographique ou vidéo des participants en activité peut avoir lieu afin de compléter et illustrer notre documentation brochure ou site Internet.
Si vous ne souhaitez pas que le participant apparaisse, précisez-le nous en cochant la case de non-consentement sur la fiche de renseignements, ainsi que par mail à info@asso-oval.com.
En aucun cas les photos ne seraient utilisées de façon à porter préjudice au participant ou son entourage.
Toutefois, l'Association OVAL ne pourra jamais être tenu responsable des publications (photos, vidéo) qui seraient réalisés par les participants, quel que soit le support tel que les réseaux sociaux. Il en va de même pour des publications, avis, commentaires ou opinions exprimés par nos participants. Cette responsabilité, et toutes ses conséquences (pécuniaires, juridiques, interruption du séjour, etc) seraient de la responsabilité intégrale et unique de l'auteur de la publication et de ses responsables légaux.

ARTICLE n°11 : Enquête qualité et réclamation

Article 11-1 : Enquête qualité

A l'occasion des séjours vacances organisés par l'Association OVAL, nous faisons parvenir aux familles, après séjour, une enquête via la plateforme « avis Vérifié »
Cela nous permet de collecter des informations nous servant à faire évoluer notre offre de séjours.

Article n°11-2 : En cas de réclamation

Dans le cas où le client estime que les prestations vendues ne sont pas en conformité avec le contrat signé, nous l'invitons à nous le notifier par courrier en accusé de réception à Association OVAL CS70072 74230 THONES ou par email à l'adresse info@asso-oval.com



TARIFS des TRANSPORTS

HIVER-PRINTEMPS 2027

	VILLE DE DEPART	Aller/Retour Haute-Savoie Hiver	Aller/Retour Belle-île-en-mer Printemps
ZONE C	Paris	230€	185€
	Montpellier	180€	255€
	Toulouse	200€	255€
ZONE B	Quiberon	x	47€
	Nantes	260€	x
	Rennes	260€	x
	Caen	240€	x
	Marseille	180€	x
	Lille	240€	x
	Metz ou Nancy	200€	x
	Strasbourg	200€	x
	Mulhouse	190€	x
ZONE A	Bordeaux	250€	x
	Lyon	100€	x
	Besançon	180€	x
	Annecy	36€	x

Pour les inscriptions à moins d'un mois du départ, le prix du voyage aller/retour sera majoré de 20 %.
Le départ de Paris est garanti.
OVAL organise un convoyage au départ des villes de province indiquées dans ce tableau à partir de 4 participants.
Le choix des villes de voyage se fait à l'inscription. Tout changement de ville sera facturé 18€.
À moins d'un mois du début du séjour, en cas de modification le prix du voyage initial ne sera pas remboursé.

OVAL séjours

c'est aussi des

CLASSES DE DÉCOUVERTES



ASSOCIATION OVAL
CS 70072 - 74230 THÔNES
INFO@ASSO-OVAL.COM
04.50.32.11.55